



Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales, installé le 30 mars 2006, a pour mission de développer une politique d'actions sociales en complémentarité avec les CCAS des communes adhérentes.

Le CIAS assure, pour le compte de la CoVe, l'exécution de la compétence « suivi et instruction des dossiers de demandes de RSA ». En effet, la loi stipule que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique.

Cet accompagnement se traduit par l'élaboration d'un contrat d'insertion par l'allocataire soutenu dans cette démarche par un référent insertion. La plus-value du CIAS dans ce dispositif tient à sa connaissance du territoire de la CoVe, de la spécificité de professionnels travaillant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle, et de l'intervention d'un assistant social pour les personnes dont les freins pour accéder à l'emploi sont importants.

En parallèle, le CIAS a mis en place depuis août 2010 un réseau d'échanges pour les 25 communes. Ce réseau se réunit tous les deux mois pour présenter des partenaires œuvrant sur le territoire et échanger sur des thèmes comme les épiceries sociales, la petite enfance, etc. Enfin, une réflexion sur la mise en place d'une politique gérontologique est en cours.

Accueil RSA
Revenu de Solidarité Active

Le C.I.A.S. de la CoVe
→ vous informe sur le RSA
→ instruit votre dossier

Deux référents socio-professionnels vous accueillent du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.
☎ 04 90 60 89 16

CoVe
Communauté d'Agglomération Ventoux - Comtat Ventoux

Le guide ressource de l'action sociale sur la CoVe

L'outil présenté aujourd'hui, « le guide ressource de l'action sociale sur la CoVe » a été réalisé par trois stagiaires de l'Institut Méditerranéen de Formation dans le cadre d'une deuxième année de formation d'assistante sociale.

Ce guide recense les principales structures d'action sociale du territoire. L'objectif est de permettre aux personnels de mairie et élus d'accéder rapidement à ces informations, afin d'orienter facilement les habitants.



Le guide est accessible sur le site de la CoVe : www.ventoux-comtat.com/prat_fam_cias.html



Le CIAS est composé de six personnes :

- M^{me} COLL, *directrice du Centre Intercommunale d'Actions sociales.*
- M^{me} CAVILLON, *responsable du service, reçoit les allocataires orientés par le conseil général pour déterminer le référent compétent en fonction de la situation.*
- M. CHAPUIS, *assistant social, intervient sur l'ensemble de la CoVe.*
- M^{me} CHEVALIER, *également référent socioprofessionnel, parcourt le territoire de la CoVe pour travailler auprès des personnes domiciliées sur des villages.*
- M^{me} LEGER et M^{me} KLEIN, *référents socioprofessionnels, s'occupent des allocataires de Carpentras, dans les locaux du CCAS de cette commune.*

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS :

- Christian GONNET, *président de la CoVe.*
- Guy REY, *vice-président en charge de la commission « Actions sociales ».*
- Dominique BODON, *vice-président de la CoVe.*
- Gaby BEZERT, *vice-président de la CoVe.*
- André AIELLO, *vice-président de la CoVe.*
- Sabine De MENTHON, *députée titulaire de la CoVe.*
- Joseph BERNHARDT, *vice-président de la CoVe.*
- Farid FARISSY, *député titulaire de la CoVe.*
- Alain FARFAL, *député titulaire de la CoVe.*
- Lucienne ARNAL, *représentante de l'UDAF.*
- Alain GRASSI, *représentant des associations de personnes handicapées.*
- Claude CORNUTELLO, *députée suppléante de la CoVe.*
- Alain d'ALANÇON, *représentants des retraités.*
- Françoise AURAGNIER, *élue à la mairie de Beaumes-de-Venise.*
- Simone DARUT, *députée suppléante de la CoVe.*
- Christiane AMIEL, *élue à la mairie de Beaumes-de-Venise.*
- Jacques NAZZANI, *élu à la mairie de La Roque-sur-Pernes.*